



Conseil économique et social

Distr. limitée
13 juin 2024
Français
Original : anglaise

Pour décision

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle de 2024

11-14 juin 2024

Point 4 de l'ordre du jour

Projet de décision présenté au Conseil d'administration

Rapport annuel sur l'action humanitaire de l'UNICEF

Le Conseil d'administration

1. *Prend note* du rapport annuel sur l'action humanitaire de l'UNICEF (E/ICEF/2024/16) ;

2. *Félicite* l'UNICEF pour son travail sur l'adaptation aux particularités locales et sur les mécanismes de responsabilité à l'égard des populations touchées, et encourage l'organisation à continuer d'approfondir ce travail dans le plein respect des principes humanitaires et conformément aux principes directeurs des Nations Unies en matière d'aide humanitaire ;

3. *Encourage* l'UNICEF à continuer de répondre aux différents besoins de protection des populations touchées et à prendre en compte les questions de genre à tous les stades des interventions humanitaires.

